

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le vingt-quatre juin deux mille vingt-six à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale,
sous la présidence de M. Roger DIDIER.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 42
DATE DE LA CONVOCATION	17/06/2026
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	01/07/2026

OBJET :

Commission Communale des Impôts Directs (CCID) - Désignation des membres

Étaient présents :

M. Roger DIDIER , Mme Rolande LESBROS , M. Olivier PAUCHON , Mme Delphine ROLLAND , M. Jérôme MAZET , Mme Catherine ASSO , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Céline ZARB , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Solène FOREST , M. Vincent MEDILI , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUN , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Mélissa FOULQUE , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Alexandre MOUGIN , Mme Nina AMAR CAL , M. Dorian DEININGER , Mme Johanna CLERC , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Isabelle CAMBOS , M. Gil SILVESTRI , Mme Chiara GENTY , M. Bruno PATRON , Mme Elodie BRUTINEL LARDIER , M. Alain BLANC , Mme Valérie PAUCHON-BIANCOLINO , M. Georges MUNOZ , Mme Christiane BAR , M. Elie CORDIER , Mme Charlotte KUENTZ , M. Jean-Pierre BRIARD , Mme Claudie BOYER , M. Jean-Jacques ROSTAN , Mme Sophie DELFINO , M. Axel BERRIAUX , Mme Savine JUNOT , Mme Mylène ARMANDO , Mme Aurélie ALLEMAND
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) :

Mme Jennifer WILD

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Nina AMAR CAL, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

L'article du Code Général des Impôts prévoit l'institution d'une Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.) dans chaque commune.

La CCID intervient en matière de fiscalité directe locale :

- Elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence et des locaux types retenus pour déterminer la valeur locative des biens imposables aux impôts directs locaux.
- Elle établit les tarifs d'évaluation des locaux de référence pour les locaux d'habitation.
- Elle participe à l'évaluation des propriétés bâties. Son rôle est consultatif.
- Elle participe à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.
- Elle formule des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation.

La CCID est composée de 16 membres (8 titulaires et 8 suppléants) désignés par la direction des services fiscaux sur la liste de 32 membres potentiels dressée par le conseil municipal. Ceux-ci doivent répondre aux critères suivants :

- être âgés de 18 ans au moins,
- être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne
- jouir de leurs droits civils,
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune (taxe foncière, taxe d'habitation sur les résidences secondaires ou cotisation foncière des entreprises)
- être familiarisés avec les circonstances locales,
- posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Monsieur le Maire propose la liste suivante de commissaires titulaires :

- Mme Catherine ASSO (Gap)
- M. Jean-Louis BROCHIER (Romette)
- M. Vincent MEDILI (Gap)
- Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUN (Gap)
- M. Alexandre MOUGIN (GAP)
- M. Jean-Pierre THERON (Gap)
- Mme Rolande LESBROS (Romette)
- M. Alain TRON (Gap)
- Mme Maryse BLANDO (GAP)
- Mme Ginette MOSTACHI (Gap)
- M. Georges MUNOZ (Gap)
- Mme Françoise BERNERD
- M. Jean-Pierre MARTIN (Gap)
- Mme Charlotte KUENTZ (Gap)
- M. Elie CORDIER (Gap)
- Mme Sophie DELFINO (Gap)

Monsieur le Maire propose la liste suivante de commissaires suppléants :

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

- Mme Céline ZARB (Gap)
- M. Joel REYNIER (Gap)
- M. Claude BOUTRON (Gap)
- M. Pierre PHILIP (Gap)
- Mme Isabelle CAMBOS (GAP)
- Mme Nina AMAR CAL (Gap)
- Mme Johanna CLERC (Gap)
- Mme Melissa FOULQUE (Gap)
- M. Richard GAZIGUIAN (Gap)
- Mme Elodie BRUTINEL-LARDIER (Gap)
- Mme Valérie PAUCHON-BIANCOLINO (Gap)
- M Christian FAYOLLET (Gap)
- M. Dorian DEININGER (Gap)
- M. Jean-Jacques ROSTAN (GAP)
- Mme Savine JUNOT (GAP)
- Mme Aurélie ALLEMAND (GAP)

Décision :

Il est proposé :

Article unique : d'approuver la liste des membres potentiels de la C.C.I.D proposée au choix du directeur des services fiscaux, telle que ci-dessus.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 42

Le Maire



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Nina AMAR CAL

Transmis en Préfecture le : **1^{er} JUL 2026**

Affiché ou publié le : **1^{er} JUL 2026**